

## Edito

Chers collègues,

A bien des égards nous nous trouvons encore en cette rentrée devant de nombreuses difficultés. Sous couvert de crise financière et économique, le gouvernement persiste dans ses choix de réduire encore plus les moyens dans le Service Public, et dans le Service Public d'Education. Ainsi, contrairement à ce qui est constamment répété par notre ministre, nous sommes confrontés de façon criante à des taux d'encadrement insuffisants (l'OCDE place la France parmi les cancrs de la classe puisque nous faisons partie des pays européens qui ont le plus bas taux d'encadrement) qui conduisent à des effectifs de classes de plus en plus chargés. Dans le même temps, les vies scolaires sont de plus en plus dégringolées en personnels pour faire face à des difficultés en croissance exponentielle. Nous devons subir au quotidien le fait que le Service Public d'Education n'est pas la priorité de nos gouvernants. L'année qui vient est importante. Avec les élections présidentielles notre objectif est de placer

l'Education au coeur du débat. Surtout, il faudra que les candidats s'engagent sur des propositions claires. Avec ce qui se dessine ici ou là, il est évident que la plus grande des vigilances (et donc la plus grande des mobilisations) sera de mise.

**Pour montrer clairement que notre syndicat et notre fédération sont incontournables, à la fois pour faire des propositions, pour contribuer à construire des rapports de force mais aussi pour négocier, il est déterminant de confirmer, lors des prochaines élections professionnelles, le SNES-FSU comme l'organisation la plus représentative du second degré. Mieux encore, afin de renforcer notre poids, il est essentiel d'augmenter aussi le nombre de nos adhérents.**

Pour la catégorie des CPE, confirmer au plan académique et au plan national le SNES-FSU comme le syndicat le plus représentatif c'est l'assurance que nos droits et notre statut seront défendus et que nos exigences auront encore plus de force :

- des créations de postes de CPE, pour arriver à la

proportion de 1 CPE pour 250 élèves ;  
- la réduction du maximum de service à 35 heures doit s'accompagner des créations de postes nécessaires pour pouvoir l'appliquer enfin sans aucune contestation ;  
- des postes pourvus par des CPE titulaires, les remplacements assurés par des CPE TZR et la fin d'un recours systématique à des emplois précaires ;  
- le refus de toute annulation du temps de travail ;  
- une formation digne de ce nom pour tous les CPE stagiaires qui ne doivent plus être considérés comme des moyens ;  
- une revalorisation de la carrière ;  
- un nombre suffisant de personnels dans les vies ;  
scolaires pour accueillir et encadrer les élèves.

**Entre le 13 et le 20 octobre : VOTEZ  
VOTEZ SNES-SNUIEP-FSU**

Didier Barros - Responsable du secteur CPE  
Patrice Arnoux, Marianne Corrèze - co-Secrétaires académiques

# N° SPÉCIAL CPE

## Réunion académique organisée par le SNES-FSU samedi 15 octobre 2011 de 9 h à 12 h

local du SNES-FSU  
40, Avenue Saint-SurinLIMOGES

### Ordre du jour :

- Présentation de vos candidats à la CAPA des CPE et au CTA (élections du 13 au 20 octobre)
- Actualité
- Tour de table des établissements
- Explication du nouveau système de vote
- Réponses aux différentes questions des participants

Lors de cette réunion nous aurons la joie d'accueillir Françoise SOULAT. Pour les nouveaux dans la profession ou dans l'Académie, précisons que Françoise est l'ancienne responsable académique des CPE . Même si elle est retraitée depuis deux ans maintenant, elle demeure la mémoire de la catégorie et elle est toujours présente pour nous prodiguer ses conseils.



# Savoir d'où l'on vient... et décider ensemble où l'on va !

**Dès les années 70**, les personnels d'éducation, refusant la première circulaire de mission (1972) -les définissant comme des « auxiliaires des chefs d'établissement... »- débattent des orientations de leur métier et revendiquent un minimum de garanties statutaires. Le SNES mène de très nombreuses actions, souvent intersyndicales, pour obtenir un maximum horaire hebdomadaire, la sortie de l'équipe de direction, le droit de grève et la fin de l'auxiliaariat. Dans la foulée des changements politiques de 1981, il fait pression pour la création de postes, pour la rédaction et la parution de la circulaire de mission de 1982 qui marque de fait la sortie de « l'équipe de direction » et affirme une fonction plus orientée vers l'éducatif et la pédagogie.

**Durant la décennie 80**, les plans d'intégration dans le corps des CE ont permis de régulariser la situation de plusieurs milliers de non-titulaires. A cette époque, le ministère et l'inspection générale sont des interlocuteurs pour les personnels et leurs organisations syndicales. Le SNES s'engage alors dans une démarche qu'il n'abandonnera plus, faire reconnaître et faire évoluer l'identité professionnelle des CPE, et agir pour la défense et l'amélioration de leurs droits statutaires. C'est sur son insistance qu'en 1986 est créé le premier concours externe, qu'un contenu est donné à la formation initiale et que sont mis en œuvre les premiers éléments d'une formation continue, un droit souvent dénié aux CPE. De même, en 1989, l'action à l'appel du SNES, débouche sur un « plan de revalorisation » et l'unification des corps d'éducation au niveau CPE (intégration progressive des CE). Suite à l'intervention du SNES au Conseil Supérieur de l'Éducation, le statut est modifié (décret de 89). Il conforte la sortie de « l'équipe de direction » et renforce l'orientation pédagogique des fonctions. « Les CE-CPE...sont associés aux personnels enseignants pour le suivi des élèves et leur évaluation... ». Soutenant la revendication de la « parité enseignement-éducation », le SNES multiplie les actions à tous les niveaux pour obtenir le versement complet de l'indemnité spéciale, l'indemnité de conseiller pédagogique, ainsi qu'en 1992, l'installation de la formation au sein des IUFM, une étape majeure de notre professionnalisation ! Dans ce même esprit, il sera la seule organisation à déposer des contributions publiques pour le concours externe de 1995, qui institue un contenu disciplinaire et similaire à celui d'un CAPES. En avril 1996, son action déterminée permet la publication d'une nouvelle circulaire sur l'organisation du service de vacances. Son engagement en 2002 pour l'application aux personnels d'éducation des textes

de réduction du temps de travail fut déterminant. Malgré leurs imperfections réelles, malgré des ambiguïtés qui demeurent, ces quelques étapes attestent du chemin parcouru. Il doit beaucoup à la détermination des personnels. Pour sa part, le SNES a eu la volonté constante de porter la parole des CPE et de faire prendre en compte leur expertise professionnelle. De plus, il a eu la volonté de faire progresser parallèlement leur conception du métier et l'amélioration des conditions de travail et de vie.

## Et maintenant ?

Depuis une dizaine d'années, notre métier est confronté à des enjeux multiples. D'une part, fournir sa contribution à la réussite scolaire et à l'intégration sociétale de tous les élèves dans un environnement où chômage et précarité explosent. D'autre part, une série d'initiatives institutionnelles (ministère et inspection), indiquent la volonté de transformer le métier. Alors que le déficit de concertation est réel, la remise en cause des axes qui guident notre quotidien s'annonce profonde. Du recrutement, à la formation et au protocole d'inspection...les interrogations professionnelles sont nombreuses et certains propos donnent une image régressive du métier ! Ainsi face à la question de l'absentéisme, nous récusons l'approche exclusivement répressive. L'institution scolaire doit chercher à créer du lien avec les familles et à nouer des relations individuelles avec le jeune.



## Des objectifs pour la démocratisation du système éducatif.

Notre métier est définitivement marqué du sceau de la massification et aucune évolution de notre profession ne peut être envisagée si elle pose en préalable la rupture avec son socle fondateur : le suivi, la réussite scolaire et l'épanouissement de l'élève. Socialisation scolaire, lutte contre le décrochage et contre les conséquences de la grande pauvreté (qui touche plus d'un million des moins de 18 ans !) sur la réussite scolaire sont d'une réelle actualité.

Nous pensons qu'il faut débattre et définir avec les enseignants des modalités nouvelles de coopération ; que les CPE ont une capacité importante à développer le vivre ensemble et les valeurs solidaires, qu'à l'évidence la question des moyens se pose.

Le SNES renouvelle son exigence d'un plan d'urgence pour la création de 3000 postes en particulier dans les collèges.

Face aux problématiques nouvelles, il multiplie les publications, les temps de débats et de réflexion professionnelle, et les manifestations syndicales catégorielles ou collectives.

Le SNES agit à tous les niveaux pour faire respecter la parole des CPE et défendre l'idée d'une évolution progressiste du métier. C'est en ce sens qu'il entend poursuivre. **Voter SNES-FSU aux élections professionnelles du 13 au 20 octobre donnera du plus de poids à ces orientations.**



## Les élus SNES-FSU et les CAPA

Le SNES-FSU est majoritaire à la CAPA des CPE puisqu'il détient actuellement 5 sièges sur 8.

Il n'est pas rare que nous soyons la seule force constructive au cours d'une commission. Notre démarche consiste à faire respecter les droits individuels et collectifs des CPE tout en défendant le Service Public d'Éducation. Nous avons pour ligne de conduite, lorsque nous siégeons, d'être les représentants de tous les personnels, sans distinction. A ce titre, nous ne défendons pas les seuls adhérents au SNES : nous mettons toute notre énergie à faire respecter l'équité et les règles en vigueur.

De plus, nous refusons d'entrer dans des surenchères concernant tel ou tel effet d'annonce qui s'avère souvent, au final, inexact. Comme tous les élus SNES-FSU nous nous tenons à un code de déontologie qui consiste à ne rien divulguer avant la tenue des commissions.

Notre parfaite connaissance des dossiers est reconnue de tous. Cela est possible car le SNES-FSU est le seul syndicat capable d'avoir des relais dans tous les établissements de l'académie. Ainsi, vos commissaires paritaires SNES-FSU peuvent suivre, au plus près, les dossiers de chacun des CPE de l'académie : cela est précieux notamment au moment de l'avancement ou encore des notations.

**Lors de la CAPA concernant la promotion à la hors classe**, les élus SNES-FSU ont une nouvelle fois dénoncé le fait que le taux de promotion ne soit que de 5% (cela se traduit par 6 promotions à la hors classe cette année dans l'académie de Limoges). Nous avons rappelé que notre exigence, dans un premier temps, était que ce taux soit porté à 7%, c'est à dire qu'il soit aligné sur celui des certifiés. Pour ce qui est du barème d'accès à la hors classe, les élus du SNES ont contribué à repousser l'offensive de l'administration qui voulait imposer un accès à la hors classe « au mérite ».

**Pour la CAPA concernant les mutations**, vos élus SNES-FSU ont lu la déclaration suivante :

La politique ministérielle concernant la formation et l'implantation des stagiaires suscite toujours autant de vives critiques de nombreux collègues CPE ou enseignants voire même de certains inspecteurs. Nous ne reviendrons pas sur l'effet dévastateur de l'entrée dans le métier ; les représentants SNES-FSU demeurent fermement opposés à cette pseudo formation.

Cette année encore 6 postes sont bloqués dans l'Académie. Cela contribue donc à dégrader le mouvement des CPE. Nous constatons que 49 collègues (28,82 %) ont postulé à une éventuelle mutation. Seulement 32,64 % ont pu être mutés ; 12,24 % ont pu être satisfaits sur leur vœu !

Les élus SNES-FSU demeurent opposés à la diffusion des projets de mutation 10 jours avant la tenue de la CAPA. En effet, les représentants du personnel que nous sommes peuvent témoigner du stress de collègues qui ont eu connaissance de leur projet : le projet les satisfait et ils redoutent qu'il soit modifié ; le projet ne les satisfait pas et demeure l'incertitude qu'il reste ou non en l'état. Dans les deux cas, cette connaissance ne sert strictement à rien (si ce n'est à une remise en cause du paritarisme) mais, par contre, il est source de stress supplémentaire.

Les représentants SNES-FSU tiennent à témoigner que même si l'Administration a changé les règles de communication avant CAPA, nous demeurons attachés à ce que l'on a toujours pratiqué c'est à dire de ne pas communiquer les projets jusqu'à la tenue de notre CAPA. Encore aujourd'hui nous nous y tenons !

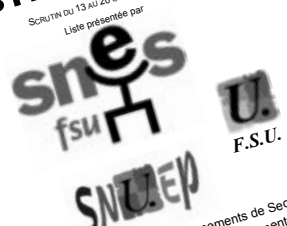
Enfin, nous constatons, au terme de ce mouvement intra, que les emplois de CPE titulaires sont déficitaires, sur l'Académie de Limoges, tant pour couvrir des postes demeurant vacants après mouvement que pour couvrir des besoins de suppléances.

Les élus SNES-FSU exigent la création de véritables emplois statutaires au lieu d'utiliser des palliatifs (que ce soit le recours à des emplois précaires, ou encore à des personnels à qui l'on demande d'intervenir sur les missions des CPE).

# Enjeux des nouvelles élections

Outre les nouvelles modalités du vote électronique, nous tenons à vous rappeler que cette année, les votes auront pour but, également, d'élire les élus pour le CTM (Comité Technique Ministériel) et le CTA (Comité Technique Académique). Les CTA ont entre autres attributions, la définition des moyens afférents aux vies scolaires : c'est pour cela que la FSU, et le SNES, ont fait le choix dans l'académie de proposer un candidat CPE en position éligible. Dans un moment de crise, tel que nous le connaissons actuellement, il est particulièrement important que les vies scolaires puissent faire entendre leur voix.

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES  
**CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION**  
SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
SNUPEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel,  
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire

8 titulaires, 8 premiers suppléants, 8 deuxièmes suppléants

| Hors classe   | Classe normale  |
|---|---|
| 1. M. <b>BALESTRAT</b> Pascal<br>Lycée Marcelin Berthelot, Châtelleraut (86)        | 1. M. <b>HÉRAUT</b> Valérie<br>Lycée Jean Perrin, Rezé (44)                       |
| 2. M. <b>OGIER-COLLIN</b> Bernard<br>Collège La Guillon, Le Pont-de-Beauvoisin (38) | 2. M. <b>BOURGEOIS</b> Guy<br>Lycée Val de Murigny, Reims (51)                    |
| 3. M. <b>DEL COURT</b> Jean-Marc<br>Lycée Jean Michel, Lons-le-Saunier (99)         | 3. M. <b>SAMOUILLE</b> Carole<br>LP Leau, Marseille (13)                          |
| 4. M. <b>KERREST</b> Sandra<br>Lycée Paul Eluard, Saint Denis (93)                  | 4. M. <b>KERREST</b> Sandra<br>Lycée Paul Eluard, Saint Denis (93)                |
| 5. M. <b>MENDY</b> Patricia<br>Lycée La Fayette, Champagne-sur-Seine (77)           | 5. M. <b>MENDY</b> Patricia<br>Lycée La Fayette, Champagne-sur-Seine (77)         |
| 6. M. <b>GOURBIER</b> Catherine<br>Lycée Marie Curie, Tarbes (65)                   | 6. M. <b>GOURBIER</b> Catherine<br>Lycée Marie Curie, Tarbes (65)                 |
| 7. M. <b>BARBAZANGES</b> Jean-Marie<br>Lycée Pierre Cornelle, Rouen (76)            | 7. M. <b>BARBAZANGES</b> Jean-Marie<br>Lycée Pierre Cornelle, Rouen (76)          |
| 8. M. <b>DUBOIS</b> Sabrina<br>Collège Nelson Mandela, Hérouville-S'-Clair (14)     | 8. M. <b>DUBOIS</b> Sabrina<br>Collège Nelson Mandela, Hérouville-S'-Clair (14)   |
| 9. M. <b>NAOUA</b> Youcef<br>Lycée Maxence Van Der Meersch, Roubaix (59)            | 9. M. <b>NAOUA</b> Youcef<br>Lycée Maxence Van Der Meersch, Roubaix (59)          |
| 10. M. <b>BADER</b> Patrick<br>Lycée Jean-Pierre Vermeant, Sévres (92)              | 10. M. <b>BADER</b> Patrick<br>Lycée Jean-Pierre Vermeant, Sévres (92)            |
| 11. M. <b>ZAMI</b> Alfred<br>Lycée Chaplin Becquerel, Décines-Charpieu (69)         | 11. M. <b>ZAMI</b> Alfred<br>Lycée Chaplin Becquerel, Décines-Charpieu (69)       |
| 12. M. <b>LELARGE</b> Olivier<br>LP Jeannette Vendler, Montargis (45)               | 12. M. <b>LELARGE</b> Olivier<br>LP Jeannette Vendler, Montargis (45)             |
| 13. M. <b>EDLINE</b> Gaël<br>Collège Charles Brochen, Pontreux (22)                 | 13. M. <b>EDLINE</b> Gaël<br>Collège Charles Brochen, Pontreux (22)               |
| 14. M. <b>GRELLIER</b> Natacha<br>Collège du Servois, La Chapelle en Servais (60)   | 14. M. <b>GRELLIER</b> Natacha<br>Collège du Servois, La Chapelle en Servais (60) |
| 15. M. <b>PASQUIER</b> Natacha<br>SEP Lycée G. Brassens, Neufchâteau-en-Bray (76)   | 15. M. <b>PASQUIER</b> Natacha<br>SEP Lycée G. Brassens, Neufchâteau-en-Bray (76) |
| 16. M. <b>LEDUC</b> Jean-Christophe<br>Lycée Jean Lurçat, Brive (87)                | 16. M. <b>LEDUC</b> Jean-Christophe<br>Lycée Jean Lurçat, Brive (87)              |
| 17. M. <b>LE PENVEN-DUVAL</b> Brigitte<br>Collège Gambetta, Paris (75)              | 17. M. <b>LE PENVEN-DUVAL</b> Brigitte<br>Collège Gambetta, Paris (75)            |
| 18. M. <b>LEVRAT</b> Philippe<br>Collège Joliot Curie, Aubière (63)                 | 18. M. <b>LEVRAT</b> Philippe<br>Collège Joliot Curie, Aubière (63)               |
| 19. M. <b>ROHOF</b> Marie-Catherine<br>Collège Olympe de Gouges, Vélizy (24)        | 19. M. <b>ROHOF</b> Marie-Catherine<br>Collège Olympe de Gouges, Vélizy (24)      |
| 20. M. <b>BELLIN</b> Marie-Alice<br>LP Georges Guynemer, Uzès (30)                  | 20. M. <b>BELLIN</b> Marie-Alice<br>LP Georges Guynemer, Uzès (30)                |
| 21. M. <b>MORIN</b> Olivier Maximin<br>LP Patru de Rosemont, Saint Benoît (67420)   | 21. M. <b>MORIN</b> Olivier Maximin<br>LP Patru de Rosemont, Saint Benoît (67420) |

ELECTION AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTERIEL  
DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
15 TITULAIRES, 15 SUPPLÉANTS

Liste présentée par la  
**Fédération Syndicale Unitaire**



(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUPEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

|                                    |   |   |
|------------------------------------|---|---|
| 1. Mme <b>ROLET</b> Frédérique     | Professeure agrégée                         | collège Lavoisier, Lambertsart (59)         |
| 2. M. <b>SIHR</b> Sébastien        | Professeur des écoles                       | école Vieux Moulin, Fourchambault (58)      |
| 3. M. <b>AURIGNY</b> Jacques       | CASU  | lycée Henri IV, Paris (75)                  |
| 4. M. <b>FAYEMENDY</b> Jean        | Professeur d'EPS                            | collège Alexandre Dumas, Maurepas (78)      |
| 5. M. <b>ALLEMANT</b> Christian    | Infirmier                                   | collège Pys de Sault, Sault (84)            |
| 6. M. <b>DUVEAU</b> Nicolas        | Professeur de Lycée Pro                     | lycée pro A. Perdonnet, Thorigny-Marne (77) |
| 7. Mme <b>FÉRAY</b> Anne           | Professeure agrégée                         | lycée Robert Schuman, Metz (57)             |
| 8. Mme <b>DUNET</b> Béatrice       | Professeure des écoles                      | école P. Langevin, Ile sur Têt (66)         |
| 9. M. <b>DELEPINE</b> Samuel       | Assistant social                            | collège Jean Lurçat, Angers (49)            |
| 10. Mme <b>MANCIAUX</b> Catherine  | Personnel de direction                      | lycée Alfred Nobel, Clichy-sous-bois (93)   |
| 11. Mme <b>CHABAUDIE</b> Catherine | Inspectrice de l'Éducation N <sup>ème</sup> | circoscription de Drancy (93)               |
| 12. Mme <b>FRANÇOIS</b> Nathalie   | Professeure d'EPS                           | collège C. Lemaître, Aunay sur Odon (14)    |
| 13. M. <b>MARAND</b> Xavier        | Professeur certifié                         | lycée A. Argouges, Grenoble (38)            |
| 14. M. <b>NAVARRO</b> Christian    | Professeur des écoles                       | école Jean Gallia, Toulouse (31)            |
| 15. M. <b>STAËLEN</b> Erick        | Professeur certifié                         | lycée Pierre Cornelle, Rouen (76)           |
| 16. Mme <b>DESSEAUX</b> Luce       | Professeure des écoles,                     | école Gérard Philippe, Houppesville (76)    |
| 17. Mme <b>SERRANO</b> Conception  | SAENES                                      | inspection académique, Nîmes (30)           |
| 18. Mlle <b>RUGIERO</b> Andrée     | Professeure de Lycée Pro                    | lycée pro, Claret, Toulon (83)              |
| 19. Mme <b>DANGUY</b> Graziella    | Assistante sociale                          | Service Social Elèves, IA Bordeaux (33)     |
| 20. Mme <b>GAULTIER</b> Béatrice   | Infirmière                                  | lycée René Cassin, Montfort sur Meu (35)    |
| 21. M. <b>BARBILLAT</b> Christophe | Professeur certifié                         | collège Stéphane Mallarmé, Paris (75)       |
| 22. Mlle <b>BELLAY</b> Régine      | Professeure des écoles                      | école de Mouette, Fort-de-France (972)      |
| 23. M. <b>CHAISSY</b> Benoit       | Professeur agrégé d'EPS                     | collège Abel Minard, Tonnerre (89)          |
| 24. M. <b>BELTRAN</b> Céline       | SAENES                                      | lycée Pierre Mendès France, Vitrolles (13)  |
| 25. Mme <b>BONNET</b> Françoise    | Professeure de Lycée Pro                    | lycée pro, Jacques Brél, Vénissieux (69)    |
| 26. M. <b>GONNET</b> Michel        | Inspecteur de l'Éducation N <sup>ème</sup>  | circoscription de Reims Ouest (51)          |
| 27. M. <b>RIEZ</b> Didier          | Personnel de direction                      | collège Jean Vilar, Angres (62)             |
| 28. Mme <b>BÉNECH</b> Coralie      | Professeure d'EPS                           | lycée Romain Rolland, Ivry sur Seine (94)   |
| 29. Mme <b>HÉRAUT</b> Valérie      | Cons. principale d'éducation                | lycée Jean Perrin, Rezé (44)                |
| 30. Mme <b>MONIER</b> Sandrine     | Professeure des écoles                      | école Paul Lafargue, Montluçon (03)         |

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE  
ACADÉMIE DE LIMOGES

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
10 TITULAIRES, 10 SUPPLÉANTS

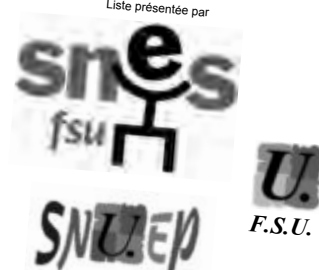
Liste présentée par la  
**Fédération Syndicale Unitaire**



(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUPEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

|                                      |                          |  |
|--------------------------------------|--------------------------|--|
| 1. M. <b>CORREZE</b> Marianne        | professeure certifiée    | lycée Suzanne Valadon, Limoges (87)                  |
| 2. M. <b>COUEGNAS</b> Fabrice        | professeur des écoles    | école primaire, Magnat L'Etrange (23)                |
| 3. M. <b>GRES</b> Lucile             | professeure d'EPS        | LP Antoine de St Exupéry, Limoges (87)               |
| 4. M. <b>BODO</b> Marie-Thérèse      | professeure de lycée pro | LP René Cassin, Tulle (19)                           |
| 5. M. <b>ARNOUX</b> Patrice          | professeur certifié      | ZRD87, lycée Jean Monnet, Limoges (87)               |
| 6. M. <b>GIPOULOU</b> David          | CASU                     | lycée Jean Favard, Guéret (23)                       |
| 7. M. <b>VILLACAMPA</b> Nicolas      | professeur des écoles    | école élémentaire J. Gagnant, St Priest Taurion (87) |
| 8. M. <b>MESSEYRE</b> Laurence       | infirmière               | lycée Gay-Lussac, Limoges (87)                       |
| 9. M. <b>TRISTAN</b> Christophe      | professeur de lycée pro  | lycée Jean Monnet, Limoges (87)                      |
| 10. M. <b>BARROS</b> Didier          | CPE                      | collège Anna de Noailles, Larche (19)                |
| 11. M. <b>DURTH</b> Jean-Pierre      | professeur d'EPS         | collège Jean Lurçat, Brive (19)                      |
| 12. M. <b>PUYDEBOIS</b> Jean-Louis   | professeur des écoles    | collège Jean Lurçat, Brive (19)                      |
| 13. M. <b>LIVET</b> Sandrine         | ADJENES                  | collège le Colombier, Allasac (19)                   |
| 14. M. <b>KOLASINSKI</b> Sylvie      | ATLP2                    | lycée Auguste Renoir, Limoges (87)                   |
| 15. M. <b>TERRACOL</b> Laura         | AED                      | lycée Léonard Limosin, Limoges (87)                  |
| 16. M. <b>GORGEON</b> Sandrine       | professeure des écoles   | école élémentaire, Boussac-Bourg (23)                |
| 17. M. <b>CHALIFOUR</b> Annette      | professeure agrégée      | lycée Raymond Loewy, La Souterraine (23)             |
| 18. M. <b>HABIBI</b> Mounir          | EVS                      | école maternelle, Le Dorat (87)                      |
| 19. M. <b>BARBAUD VAURY</b> Patricia | professeure certifiée    | collège Maurice Genevoix, Couzeix (87)               |
| 20. M. <b>POUGET</b> Dominique       | professeur des écoles    | TR ZIL Sainte Férole (19)                            |

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES  
**CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION**  
SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
SNUPEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel,  
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire

8 titulaires, 8 suppléants

| Hors classe  | Classe normale  |
|--|---|
| 1. M. <b>BOURDELOUX</b> Marie-Josèphe – LP Danton – Brive – 19   | 1. M. <b>BARROS</b> Didier – Collège Anna de Noailles – Larche – 19                 |
| 2. M. <b>IGUEDJTAL</b> Jean-Claude – Lycée Turgot – Limoges – 87 | 2. M. <b>FEDER</b> Catherine – Lycée P. Eluard – St-Junien – 87                     |
|  | 3. M. <b>RIVET</b> Julie – Collège L. Jouvet – Bellac – 87                          |
|  | 4. M. <b>GENESTE-ISIDORE</b> Valérie – Lycée P. Bourdan – Guéret – 23               |
|  | 5. M. <b>LAMARQUE-BLANC</b> Martine – Lycée L. Limosin – Limoges – 87               |
|  | 6. M. <b>SEPVAL-SANCHEZ</b> Odile – LP Danton – Brive – 19                          |
|  | 7. M. <b>RIFFAUD-PILLOT</b> Emilie – Collège B. Palissy – St Léonard de Noblat – 87 |
|  | 8. M. <b>NOIZAT</b> Olivier – LP D. Gay – Bourgneuf – 23                            |
|  | 9. M. <b>CAVE</b> Nathalie – Lycée Gay-Lussac – Limoges – 87                        |
|  | 10. M. <b>BENEMMANE</b> M'Barek – Lycée M. Bastié – Limoges – 87                    |
|  | 11. M. <b>COUTURIER</b> Isabelle – Collège R. Loewy – La Souterraine – 23           |
|  | 12. M. <b>COELHO</b> Michelle – Lycée G. Cabanis – Brive – 19                       |
|  | 13. M. <b>LEMASSON</b> Anne – ZRD19 – Collège de Lubersac – Lubersac – 19           |
|  | 14. M. <b>FRABOULET</b> Christelle – Collège G. Faidit – Uzerche – 19               |